

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 175 (2019)

Artikel: Fouilles archéologiques à Rances (canton de Vaud, Suisse) 1974-1981 : campaniforme et âge du Bronze
Autor: David-Elbiali, Mireille / Gallay, Alain / Besse, Marie
Kapitel: 3: Sur la Cheneau (SIC) : une enceinte protohistorique?
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1036608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3 Sur la Cheneau (SIC): une enceinte protohistorique ? / Mireille David-Elbiali



Fig. 7 Vue aérienne du site de Rances – Sur la Cheneau avant les fouilles (photo D. Weidmann).

Description et déroulement des travaux

En juin 1974 au lieu-dit *Sur la Cheneau* (fig. 2 et fig. 7) débutent les travaux de construction d'un bâtiment souterrain de 1500 m² pour le compte du Service des troupes de protection aérienne de la Confédération (STPA). Entre le 17 et le 21 juin, la terre végétale est enlevée sur une surface de 5000 m² et sur une épaisseur d'environ 0,50 m. Cet objet n'a pas été mis à l'enquête publique et c'est J.-L. Voruz, engagé sur une fouille à Yvonand et dont l'attention est attirée par ces travaux, qui va découvrir la présence d'une couche archéologique entamée à plusieurs endroits, sans toutefois que des vestiges n'affleurent. Le tassement de la surface, dû au passage des lourdes machines de chantier, ne permet toutefois pas de repérer des structures. Puis le 25 juin, environ 2000 m² sont terrassés au trax, ce qui a pour résultat de détruire la couche archéologique sur une grande partie de la surface à construire. Une superficie d'une trentaine de mètres carrés et la partie inférieure de quelques structures plus profondes sont cependant sauvegardées. Sur mandat de la Section archéologie et Monuments historiques,

représentée par D. Weidmann, J.-L. Voruz va alors assumer la responsabilité de l'intervention limitée qui va suivre²².

À fin juin 1974, des observations sont faites en différents points du terrain; ces zones sont numérotées de Z1 à Z7 (fig. 8). Puis le 12 juillet, l'ouverture d'une tranchée pour les eaux usées (Z8), située au sud-est de la grande fosse de fondation du bâtiment STPA, permet d'atteindre la limite d'extension de la couche archéologique. Les talus qui limitent la fosse d'emplacement du bâtiment souterrain sont rapidement recouverts par du plastique protecteur et c'est par conséquent seulement en décembre 1974 et en janvier 1975, une fois la construction du bâtiment terminée, que plusieurs relevés stratigraphiques sont effectués (Z15).

Topographie et stratigraphie

La zone explorée correspond à une butte morainique allongée, d'environ 300 m sur 50, dont l'axe est parallèle à la plaine de l'Orbe (fig. 3, C-D). Sur le substrat molassique, la moraine s'est déposée en pente légère. Après la formation de la butte qui correspond à une moraine frontale, des dépôts sableux et argileux se sont accumulés sous forme de lentilles, en milieu marécageux, jusqu'à

22. Les informations présentées ci-dessous sont tirées du journal de fouille de Jean-Louis Voruz et du rapport de 1974.

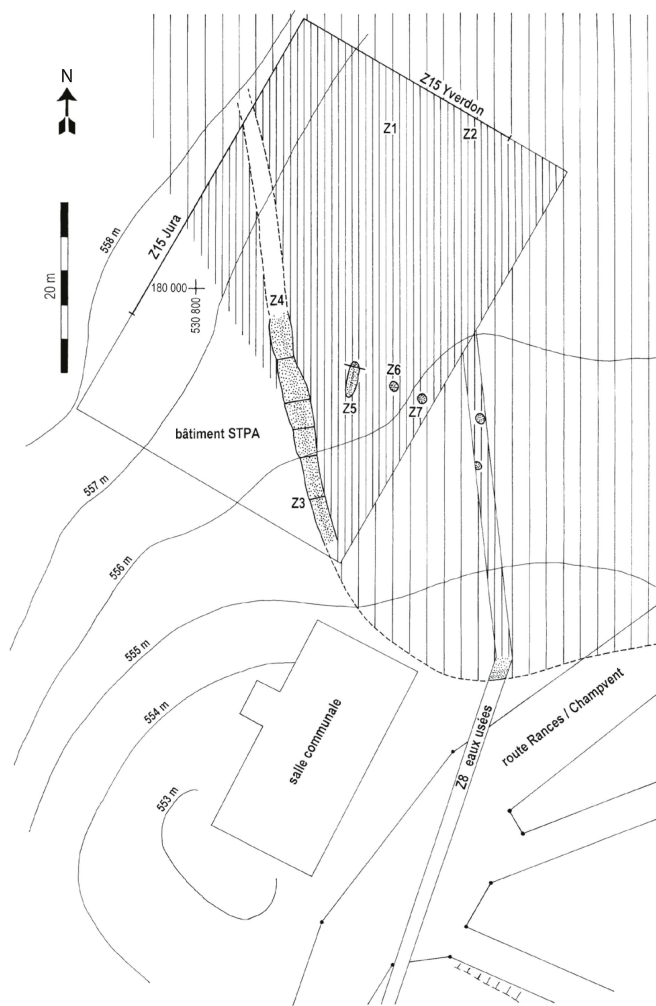


Fig. 8 Rances S/C. Plan de situation (Z1 : fosse et grand foyer, Z2 : fond de « cabane », Z3 : trace du fossé Z4, Z4 : fossé d'enceinte, Z5 : fossé et trou de poteau, Z6 et Z7 : trous de poteau, Z8 : tranchée des eaux usées, Z15 Jura et Yverdon : coupes relevées en bordure de la fosse de fondation du bâtiment STPA, zone hachurée : extension probable de la couche archéologique, en traitillés : extension probable de l'enceinte) (dessin et DAO M. David-Elbiali).

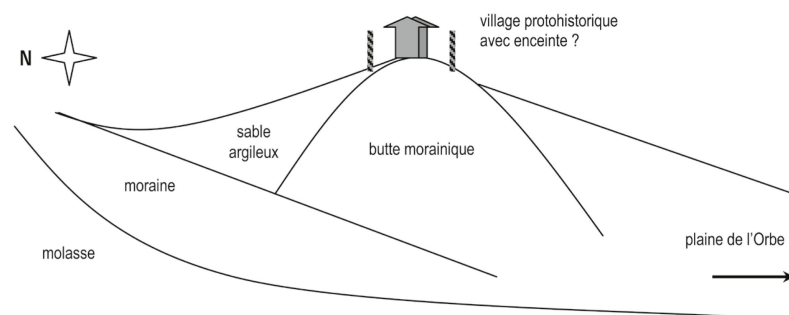


Fig. 9 Rances S/C. Restitution schématique de la zone à l'époque protohistorique, selon un croquis de J.-L. Voruz (DAO M. David Elbiali).

combler partiellement la dépression au nord (fig. 9). Les vestiges archéologiques sont présents dans une couche de sable argileux prise entre l'humus et la moraine.

Le creusement réalisé pour la canalisation des eaux usées (Z8), au sud-est de l'emprise de l'abri militaire, montre une situation stratigraphique plus complexe. Une couche de remblais modernes, qui peut dépasser 3 m de haut, comble en partie un ancien vallon, et d'épais niveaux d'argile se développent dans cette zone. La couche archéologique ne semble pas se poursuivre au sud. Seuls des croquis très schématiques du Journal de fouille de J.-L. Voruz documentent les coupes de la tranchée Z8. Quant aux stratigraphies Z15, elles sont décrites ci-dessous.

Structures

L'observation des coupes a permis de repérer, sur une vaste surface, le niveau archéologique qui se présente comme un sédiment organique très foncé, de 30 à 40 cm d'épaisseur, avec des petits galets arrondis de 2 à 5 cm de diamètre et de nombreux charbons de bois épars. Il semble en partie limité par le fossé (Z4), interprété pour cette raison comme un fossé d'enceinte. Plusieurs structures sont associées à cette couche (fig. 8) :

- › Z1 : une petite fosse et un grand foyer.
- › Z2 : un « fond de cabane » non décrit, mais peut-être en rapport avec les vestiges observés dans la coupe Z15 Yverdon.
- › Z3 : la trace du fossé d'enceinte Z4.
- › Z4 : un fossé d'enceinte. Il traverse en diagonale la surface à bâtir et a été observé dans cinq coupes échelonnées. D'une largeur de 1 à 2 m sur le haut, il entame d'environ 0,50 m les limons gravillonneux à la base de la couche archéologique ; son niveau d'ouverture n'est pas connu avec exactitude. D'après les fouilleurs, il suit précisément le contour de la butte morainique et présente une différence de 0,35 m d'altitude entre les points extrêmes nord et sud. La présence d'un surcreusement de la partie interne, de trous de pieu associés à des pierres et de trous de piquet obliques (fig. 10 et 11) ont amené J.-L. Voruz à proposer la restitution suivante : « ... un fossé d'enceinte... constitué d'une forte palissade dont les pieux sont plantés et appuyés par des pierres de calage contre son bord intérieur, et d'un croisillon de petits pieux extérieurs plantés dans les limons ». En raison de la pluie et des courts délais d'intervention, cette structure n'a malheureusement pas pu être fouillée en extension. Dans la coupe nord (Z15 Jura), une dépression avec trous de poteau entre les mètres 6 et 8 pourrait correspondre

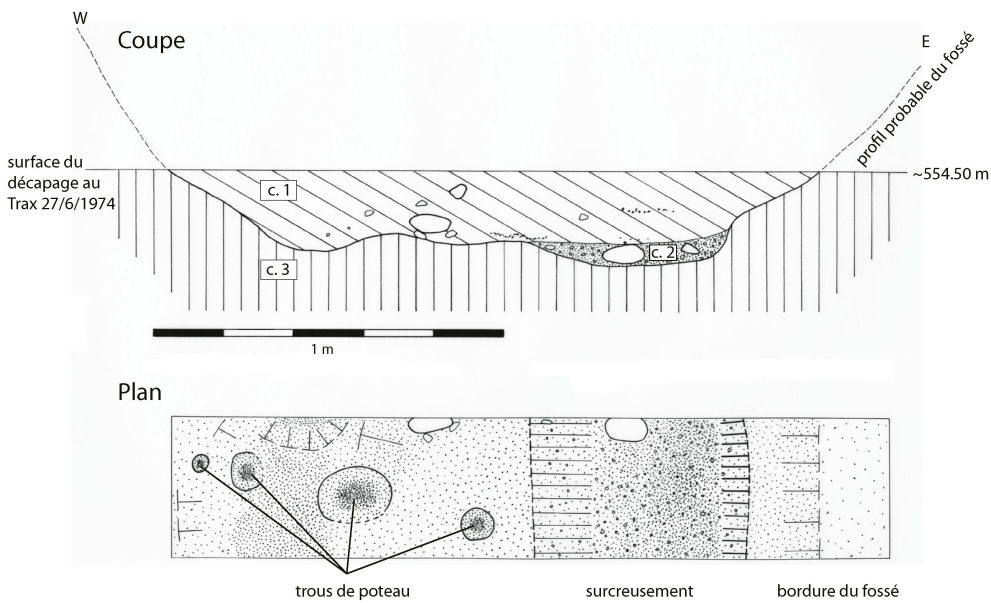


Fig. 10 Rances SIC. Coupe et plan du fossé Z4, au niveau de la coupe transversale S5 (c.1: remplissage du fossé, terre brune grasse, légèrement graveleuse; c.2: surcreusement, remblai constitué de lentilles de gravier tassé mélangé à du sable limoneux qui constitue le calage probable d'une palissade; c.3: sable marneux gras et jaune et lentilles de glaise, dépôts de marais probables) (DAO M. David-Elbiali).

à l'extension nord de ce fossé. Au niveau de la tranchée pour les eaux usées (Z8), la couche archéologique s'interrompt à la jonction des deux tronçons et elle apparaît «épaissie» à son extrémité. Le fossé d'enceinte semble ainsi relayé par une levée de terre dominant le vallon, selon l'interprétation des fouilleurs.

- › **Z5**: un fossé interne. Un second fossé, en position interne, a été repéré et fouillé sur une longueur de 2,50 m. Il serait parallèle au fossé d'enceinte Z4 (fig. 8). Sa profondeur est de 1,50 m à l'est (fig. 12) et de 0,50 m à l'ouest. Du remplissage complexe de ce fossé ont été exhumés une trentaine de tessons de céramique épars et de rares pierres en dehors des galets verticaux calés contre la base des parois.
- › **Z6**: un trou de poteau de 0,40 m de diamètre creusé dans les graviers morainiques, avec calage de galets.
- › **Z7**: un trou de poteau oblique de 0,20 m de diamètre creusé dans les graviers morainiques.
- › **Z8**: tranchée des eaux usées: à part les volumineux remblais modernes présents sous l'humus et les épais niveaux d'argile, dont il a déjà été question ci-dessus, ce creusement a révélé deux trous de poteau dans la partie nord. La couche archéologique disparaît approximativement au niveau de l'angle formé par le second tronçon de la tranchée (fig. 8). À son extrémité, les fouilleurs mentionnent un «épaississement» de la couche, qui pourrait suggérer le retour du fossé Z4, qui se transformerait ici en levée de terre.

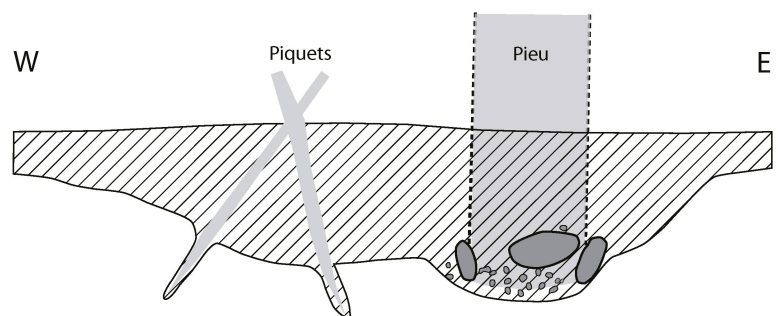


Fig. 11 Rances SIC. Relevé schématique de la coupe du fossé Z4 avec tentative de restitution des aménagements (d'après le Journal de fouille de J.-L. Voruz) (DAO M. David-Elbiali).

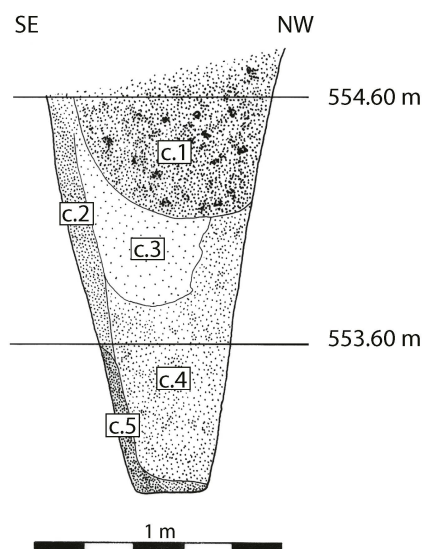
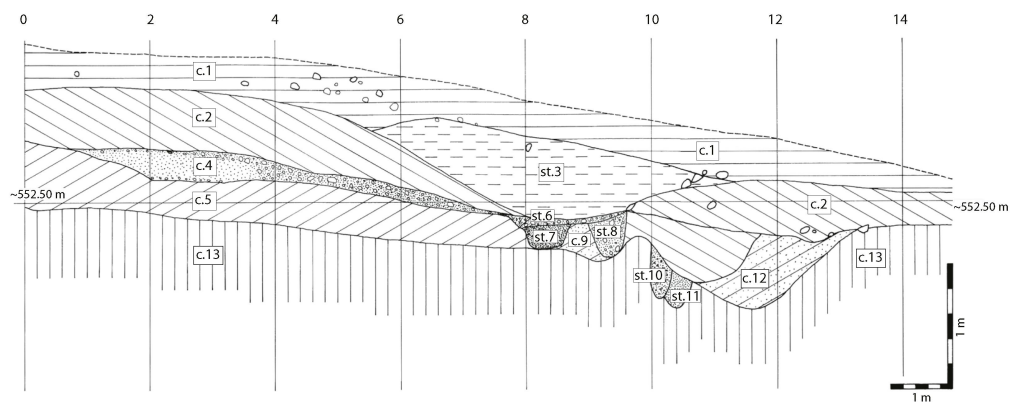


Fig. 12 Rances SIC. A. Coupe est du fossé Z5 (c.1: terre noire charbonneuse avec tessons de céramique, c.2: sable limoneux brun clair, c.3: sable très clair, c.4: mélange de sable limoneux brun et de sable clair, c.5: terre brun noir) (DAO M. David-Elbiali).

Fig. 13 Rances S/C. Coupe Z15 Yverdon (c.1: non décrite, c.2: terre carbonneuse, couche archéologique, st.3: fosse de terre brune grasse, c.4: lit de graviers très lâches à la base de la couche 2, avec poche argileuse, c.5: terre brun rouge, st.6: lit de petits galets jointifs disposés régulièrement à plat, observé sur env. 0,20 x 0,40 m, «fond de cabane»? , st.7: trou de poteau ou fosse à remplissage carbonneux, st.8: terre brune caillouteuse, c.9: terre rouge argileuse, st.10: trou de poteau à remplissage brun gravillonneux, st.11: trou de poteau à remplissage sableux, c.12: terre rouge argileuse et gravillonneuse, c.13: non décrite) (DAO M. David-Elbiali).



Entre la mi-décembre 1974 et la mi-janvier 1975, une partie des deux talus situés en bordure nord de la fosse creusée pour la construction du bâtiment souterrain est rectifiée et les coupes stratigraphiques relevées. La surface moderne du terrain n'est pas indiquée, probablement parce que le décapage à la pelle mécanique y a entamé plus profondément les niveaux archéologiques qu'à l'est du chantier.

La coupe nord-est (Z15 Yverdon) (fig. 13) montre en surface une couche non décrite (c. 1), puis une couche archéologique carbonneuse (c. 2), épaisse d'environ 0,40 m et plus caillouteuse à la base. Une grande fosse (St3) l'entaille. Le fond de cette fosse est pavé par un lit de galets jointifs (St6) dans lequel s'ouvre un trou de poteau (St7) d'environ 0,30 m de diamètre à parois verticales et fond plat. Une attribution chronologique de ces structures est impossible. Elles pourraient représenter les vestiges aussi bien d'un «fond de cabane proto-historique» que d'un drain moderne! Elles semblent en relation avec les structures observées en Z2. Deux autres trous de poteau (St10 et St11) s'ouvrent à un niveau inférieur.

La coupe nord-ouest (Z15 Jura) (fig. 14) s'avère plus complexe à déchiffrer. Une couche archéologique (c. 2a) est expressément mentionnée dans la partie est, au moins entre les m² 6 et 10, qui ont fait l'objet d'un relevé plus détaillé à l'échelle 1/10^e. Cette couche semble se poursuivre jusqu'au m² 17 environ, mais le rapport de fouille fait état de la disparition des niveaux archéologiques à l'ouest du fossé d'enceinte, hélas sans précision topographique. Le lien entre cette couche archéologique 2a et les niveaux 2b et 2c n'est pas clair. Les niveaux inférieurs de limons (c. 3), de sables (c. 4) et la moraine (c. 5) sont par contre qualifiés de stériles. Entre les m² 5 et 14, des creusements importants modifient la couche 2 et deux trous de poteau sont explicitement mentionnés dans les m² 6 et 8. Est-ce bien cette zone perturbée qui correspond au fossé d'enceinte Z4 ou passe-t-il plus à l'ouest, comme semble le suggérer le rapport de fouille? Dans le m² 10, du premier niveau brun (probablement la couche 2a) proviennent deux fragments de bases plates sans amorce de pied. Ces tessons sont atypiques, mais la pâte assez fine évoque de la céramique protohistorique.

Fig. 14 Rances S/C. Coupe Z15 Jura (c.1: terre argileuse brune peu caillouteuse, c.2a: terre argileuse brun foncé, couche archéologique, c.2b: terre brun rouge, c.2c: limon argileux brun rouge, c.3: limons jaunes à traînées argileuses, c.4: sables homogènes, c.5: moraine à gros galets) (DAO M. David-Elbiali).

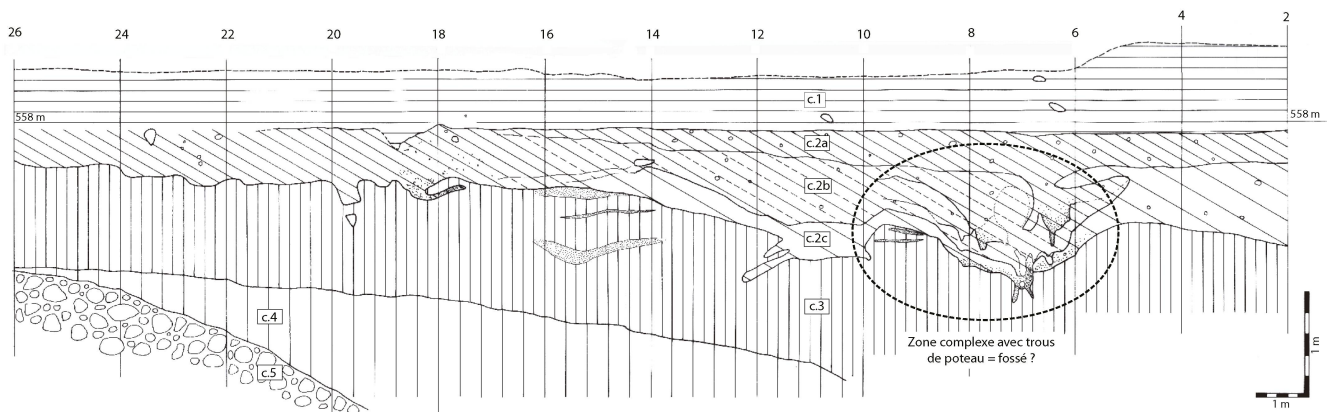




Fig. 15 Rances SIC et VdB. Vue en direction du Jura (photo Département d'anthropologie, Genève).

Mobilier

Les tessons de céramique découverts sont très fragmentés et en majorité atypiques.

Un fragment de bord d'une jatte du Second âge du Fer (pl. 1, A), conservé malheureusement sans indication topographique, provient d'une des coupes stratigraphiques.

Le fossé Z4 a livré cinq minuscules tessons aux cassures arrondies et aux surfaces érodées. La matrice est rouge et enrichie d'un dégraissant blanc sous forme de petits cubes. Il pourrait s'agir de pâte «campaniforme». Du fossé Z5 provient un fragment de céramique lessivé à pâte oxydée très fine, qui montre des traces d'engobe. Parmi la trentaine de tessons restant, quelques-uns présentent la pâte rouge à dégraissant blanchâtre. La relation chronologique entre la période d'utilisation des fossés et le mobilier est difficile à établir. Ces rares éléments sont tous en position remaniée dans le sédiment de remplissage.

Synthèse

Trois périodes sont attestées sur le site par la présence de mobilier daté : une phase récente, gallo-romaine ou postérieure, le Second âge du Fer et le Néolithique final. Compte tenu des destructions, il n'est cependant pas exclu qu'il y en ait eu d'autres, non documentées. Parmi les structures identifiées, aucune n'est attribuable à une période précise et on ignore lesquelles pourraient être contemporaines. Il faut relever toutefois qu'au moins dans la partie sud, la couche archéologique ne se poursuit pas au-delà du fossé Z4, qualifié de fossé d'enceinte, et que toutes

les structures respectent cette limite; au moins certaines structures pourraient donc appartenir à cet horizon. Les fossés Z4 et Z5 recèlent tous deux, dans leur remplissage, des fragments de céramique qui évoquent la pâte «campaniforme». De Z5 a aussi été exhumé un tesson récent et ce fossé n'est peut-être pas contemporain de Z4. Malgré la présence de mobilier, la datation de ces fossés s'avère délicate. Deux hypothèses peuvent être avancées :

- › les fossés sont creusés au Néolithique final et, lors de l'implantation des palissades et du comblement, des tessons se sont accidentellement mêlés au sédiment (*terminus ad quem*). Ceci n'explique pas la présence d'un tesson récent dans le remplissage de Z5;
- › le creusement peut aussi avoir été effectué à une ou des époques postérieures, si Z4 et Z5 ne sont pas contemporains. Après l'implantation des palissades, les fossés sont comblés avec le sédiment qui en a été extrait et qui contient de minuscules tessons campaniformes remaniés (*terminus post quem*). La petitesse des fragments, leurs cassures émoussées et l'érosion des surfaces correspondent indubitablement à des tessons roulés et plaident en faveur de cette seconde hypothèse. Elle permet aussi de tenir compte du tesson récent de Z5.

L'«enceinte» est également documentée sur le chantier voisin de *Vy-des-Buissons* (fig. 15).

